

Verbes de déplacement et effet de subjectivisation¹

Marina Petrossian

Département de Linguistique
Université de Genève

<marina.petrosyan@etu.unige.ch>

Résumé

Dans cet article, nous examinerons les verbes de déplacement du type ALLER² et VENIR, abordés d'un point de vue pragmatique. La distinction pertinentiste information conceptuelle-procédurale (Wilson & Sperber 1990) sera mise en œuvre afin de montrer en quoi consistent ces contenus dans les verbes de déplacement. Par le biais d'outils sémantiques et de l'analyse d'exemples, nous défendons la thèse que grâce aux éléments procéduraux-déictiques qui se maintiennent indépendamment des temps verbaux, les verbes de déplacement permettent une interprétation subjectivée dans la narration, sous l'égide des hypothèses contextuelles.

Mots clés : verbes de déplacement, information conceptuelle et procédurale, subjectivité, inférences, narration.

1. Introduction

L'expression de la subjectivité dans la langue se lie traditionnellement aux pronoms. Benveniste (1966), par exemple, attribue l'expression de la subjectivité au système d'une part pronominal et d'autre part temporel. Cela veut dire que la subjectivité n'est exprimée, d'après lui, que par la première personne *je* (c'est la corrélation de subjectivité : *je* vs *tu*). D'où son attribution de subjectivité au *discours*, alors que *l'histoire* en est dépourvue: dans l'énonciation du discours sont admis tous les temps, à part l'aoriste.

Ce point de vue linguistique ne s'avère pas plausible au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles approches linguistiques. En guise d'exemple, on peut avoir un effet subjectif dans un discours narratif (usages interprétatifs des temps verbaux) aussi bien que l'expression de la subjectivité à la troisième personne (style indirect libre). De plus, les expressions linguistiques de la subjectivité dans la langue sont nombreuses et de nature différente, la subjectivité pouvant être déictique (pronoms, déterminants, démonstratifs, désinences verbales,

¹ L'auteur du présent article remercie vivement le professeur Jacques Moeschler, son directeur de thèse, des remarques et conseils lors de la rédaction.

² Les majuscules indiquent qu'il s'agit de tout un groupe de verbes du type ALLER et non du verbe *aller* tout seul.

prépositions, locutions comme *à gauche, à droite*) ou bien affective et évaluative (adverbes, adjectifs) (Kerbrat-Orecchioni 1980).

Cet article s'inscrit dans la thématique générale de l'expression de la subjectivité dans la narration que nous traitons dans notre thèse et propose de classer les verbes de déplacement (ALLER/VENIR) parmi les déclencheurs connus de subjectivité. Notons que dans la littérature linguistique les verbes de déplacement ont été principalement étudiés dans le cadre de l'expression spatiale selon des perspectives différentes. Le but du présent article n'est donc pas l'étude de l'espace encodée dans ces verbes, mais les effets pragmatiques qui se dégagent à travers la localisation spatiale du sujet. Précisons que nous n'allons prendre en compte que les emplois concrets ou descriptifs de ces verbes, l'objectif de l'article excluant leurs usages métaphoriques ou interprétatifs.

Ainsi, nous allons recourir à la distinction conceptuelle/procédurale de la théorie de la Pertinence (Wilson & Sperber 1990), aux points de Reichenbach (1947), à savoir E (événement), R (référence), S (moment de la parole) et aux questions de subjectivité (Banfield 1982/1995, Reboul 1992, Reboul & Tahara 2010).

L'article est présenté de la manière suivante. La section 2 est consacrée à la définition des verbes de déplacement et aux concepts de la typologie de Talmy. La section 3 présente une sémantique des verbes de déplacement que nous associerons par la suite à la perspective reichenbachienne. La section 4 introduit une approche pragmatique cognitive avec une analyse des énoncés et sera suivie d'une conclusion finale (section 5).

2. Verbe de déplacement

Les approches dans lesquelles les verbes de déplacement ont été étudiés sont variées, et les définitions des concepts de base ne sont pas toujours unanimes. Dans la littérature francophone, on peut distinguer trois directions d'études des verbes de déplacement : a) études de l'expression du déplacement (localisation et déplacement) (Boons 1987, Borillo 1998, Kopecka 2009, Lamiroy 1983, Sarda 1999), b) combinatoires des verbes de déplacement avec différents types de prépositions (Boons 1987, Vilela 1989, Aunargue 2008, Laur 1993, Asher & Sablayrolles 1996, Emirikian & Piron 2001, De Langhe 2009), c) études des prépositions (du français) marquées par les travaux majeurs de Vandeloise (1986, 1987, 2001). Quant à la perspective typologique des verbes de déplacement, le modèle de Talmy (1985, 2000) demeure ici central.

Ainsi, tout en tenant compte de la diversité terminologique, passons maintenant à la définition des verbes de déplacement.

2.1. Définition et délimitation

Un verbe de déplacement implique un déplacement selon un trajet, ou, pour mieux dire, un changement de lieu du sujet dans l'espace, provoqué par l'action du sujet lui-même (Vilela 1989). Les verbes de déplacement sont considérés comme une sous-classe des verbes de mouvement. Cependant, la notion de déplacement se distingue clairement de celle du mouvement : cette dernière peut impliquer un mouvement interne, périodique ou aléatoire (Cummins 1998), provoquer un changement de position d'une partie d'un objet sans déplacement (par exemple *s'agenouiller*), etc. En somme, le critère distinguant les verbes de déplacement des verbes de mouvement est la présence du facteur du changement de lieu, « changement obligatoire du lieu d'un corps ne subissant par ailleurs aucune modification de forme ou de substance au cours du procès » (Boons 1987, 5). Ainsi, en tenant compte des études sur les verbes de déplacement (Talmy 2000, Boons 1987, Aunargue 2008, Borillo 1998, Vilela 1989), on aura schématiquement la classification suivante :

Verbes de mouvement			
- Déplacement	+ Déplacement		
	Vertical	Horizontal	
		Non causatif	Causatif
		<i>écraser</i> <i>s'agenouiller</i>	<i>monter</i> <i>descendre</i>

Tableau 1 : classification des verbes de déplacement

Comme les exemples le montrent, les verbes impliquant [-déplacement] ou la localisation statique révèlent le mouvement sans déplacement du sujet lui-même, alors que les verbes impliquant [+déplacement] ou la localisation dynamique expriment bien le contraire.

En ce qui concerne la répartition sémantique de ces verbes, Vilela (1989) propose d'en distinguer quatre groupes : 1) verbes ALLER (*aller, sortir, s'éloigner, partir, emmener, emporter, etc.*), 2) verbes VENIR (*venir, entrer, s'approcher, arriver, amener, apporter, etc.*), 3) verbes

ALLER/VENIR (*avancer, reculer, retourner, revenir*), 4) verbes MONTER/DESCENDRE³.

Vu que ces verbes expriment différentes parties du déplacement, à savoir le début, le procès, la fin, l'article de Boons (1987) qui signale le début de nombreux travaux sur les verbes de déplacement du français, introduit le concept sémantique de polarité verbale. Cela permet de classer les verbes de déplacement selon le déroulement initial, médian ou final du processus du déplacement : *sortir* – polarité initiale, *arriver* – polarité finale, *marcher* – étape médiane. Il est clair que l'appartenance de ces verbes à telle ou telle polarité n'est pas définitive, ce qui dépend à son tour de la combinatoire entre les verbes de déplacement et les prépositions dans un contexte donné (Lamiroy 1983, Laur 1993, Asher & Sablayrolles 1995, Emirikian & Piron 2001).

2.2. Point de vue typologique

Selon Talmy (1985, 2000), les langues du monde se divisent en deux groupes conformément la manière dont le trajet est exprimé dans les verbes de mouvement. Ainsi, on a des « langues à cadre verbal » (*verb-framed languages*) et des « langues à satellites » (*satellite-framed languages*). Les langues du premier groupe (les langues romanes y compris le français, l'arménien) lexicalisent la direction du mouvement ou le trajet à l'intérieur du verbe, c'est-à-dire, dans la racine verbale (*sortir, monter, etc.*). Ces langues où la manière de déplacement paraît « moins importante », l'expriment, le cas échéant, par le biais d'un gérondif, d'un adverbe ou d'une autre construction subordonnée (par exemple *entrer en courant*). À l'opposé, les langues du second groupe (les langues germaniques, le russe, le chinois) expriment la manière du déplacement dans la racine verbale, alors que la direction ou le trajet est exprimé à l'aide d'un satellite (*run in/out/across/along*) qui est

« [...] the grammatical category of any constituent other than a nominal or prepositional-phrase complement that is in a sister relation to the verb root. The satellite, which can be either a bound affix or a free word, is thus intended to encompass all of the following grammatical forms : English verb particles, German separable and inseparable verb prefixes, Latin or Russian verb prefixes, Chinese verb complements [...] » (Talmy 2000, 222).

Somme toute, le rôle du trajet est important pour la répartition typologique, et il demeure obligatoire pour le déplacement,

³ Notons que cette répartition peut subir des changements selon des auteurs et des critères appliqués, mais, grosso modo, elle représente les catégories génériques des verbes de déplacement. De plus, nous ne cherchons pas ici à donner une liste complète de ces verbes.

contrairement à la manière qui est optionnel (Slobin 2006, cf. York 2010). Formellement on aura les représentations suivantes empruntées à York (2010):

Langue à cadre verbal : [Mouvement + Trajet]_{VERBE} + [Manière]_{SATELLITE}

Langue à satellite : [Mouvement + Manière]_{VERBE} + [Trajet]_{SATELLITE}

D'après la typologie de Talmy (2000), un déplacement consiste en une *cible* (*figure*) qui représente l'entité en mouvement, un *site* (*ground*) qui est le point de référence par rapport auquel la cible se déplace⁴, un *trajet* (*path*) correspondant au trajet du déplacement de la cible et un *mouvement* (*motion*), qui concerne le déplacement d'une cible aussi bien que son localisation. Pour illustrer ces relations, regardons les exemples suivants :

- (1) L'enfant sort de la maison.
- (2) Le ballon roule le long de la pente.

Dans l'exemple (1) *l'enfant* représente la cible, *la maison* le site, et le verbe *sortir* fusionne le mouvement et le trajet, la manière de déplacement étant vide. Cette lexicalisation de [mouvement + trajet] dans le verbe est propre aux langues à cadre verbal. Dans l'exemple (2) emprunté à Talmy (1985), *le ballon* est la cible, *la pente* le site, le verbe *rouler* combine le mouvement et la manière du mouvement, *le long* mentionne le trajet que fait le ballon. C'est un exemple typique des langues à satellite où la racine verbale lexicalise la relation [mouvement + manière], le trajet étant lexicalisé dans le satellite.

3. Sémantique des verbes de déplacement et perspective de Reichenbach.

Nous allons nous intéresser dans cette section à la sémantique des deux groupes de verbes de déplacement, à savoir les verbes ALLER et les verbes VENIR. Ces deux groupes comprennent des verbes de déplacement qui ont deux arguments (cible et site) ainsi que des verbes causatifs de déplacement qui en possèdent trois (agent de déplacement, cible et site). Compte tenu des limites de cet article, nous n'analyserons que les paires *aller/venir*, *amener/emmener*, *apporter/emporter* comme des représentants génériques de leur groupe.

3.1. Verbes ALLER (*aller, partir, s'éloigner, emporter, emmener, etc.*)

Tous les verbes entrant dans ce groupe partagent un même contenu générique qui implique un déplacement vers l'espace déictique de l'interlocuteur (*tu*) (cf. Vilela 1989). En parlant du verbe *aller*, Vilela

⁴ Ces deux éléments essentiels du mouvement, à savoir la cible et le site, s'appliquent à une localisation dynamique aussi bien qu'à une localisation statique.

distingue trois arguments pour la structure normale de ce verbe: x1 comme Agent⁵, x2 comme Source et x3 comme But. Les variables Nx1, Nx2, Nx3 ci-dessous indiquent « les espaces vides ouverts par le signifié du verbe » (idem). La syntaxe de ce verbe sera:

Nx1/ Ag Verbe (de Nx2/Source) à Nx3/But.

Cela s'interprète de la manière suivante : « x1 se déplace sur un parcours plus ou moins étendu, en partant de x2 vers x3 où x3 est l'espace de la deuxième personne grammaticale » (Vilela 1989). Dans ce contenu générique la présence de Nx1 et de Nx3 est obligatoire.

Essayons maintenant d'intégrer tout cela dans la perspective de Reichenbach qui décrit le système temporel par le biais des variables E, S, R. Il s'agit pour le domaine temporel du français de l'opposition d'une part S=R et d'autre part S≠R. Cette même opposition peut être également appliquée au domaine spatial à la seule différence que S (moment de parole) implique ici une localisation spatiale⁶. Comme le verbe *aller* et les autres verbes de son groupe impliquent un déplacement vers l'espace déictique de l'interlocuteur ou d'une autre personne, à savoir vers non *moi*, alors le *ici* de *moi* (de la série *moi-ici-maintenant*) se trouve ailleurs. Ainsi, on aura pour le verbe *aller* l'opposition S≠R qui veut dire que le point de référence R ne se trouve pas au même endroit que le locuteur.

En appliquant la perspective de Reichenbach aux verbes de déplacement, notamment à *aller*, il est à remarquer qu'on parle de deux points de références : d'une part du site de Talmy comme point de référence par rapport auquel la cible se déplace, et d'autre part de la variable R (point de référence) de Reichenbach. Afin de ne pas les confondre, précisons que R est le point de référence spatiale du locuteur⁷, et le site est le point de référence de la cible. Une autre question est que le locuteur peut correspondre à la cible, comme dans l'exemple ci-dessous. Par conséquent, les deux configurations prennent les formes suivantes : (site=R)=S et (site=R)≠S.

(3) Je viens au cinéma.

Concernant l'exemple (3), on peut imaginer que le locuteur se met à l'endroit où se trouve son interlocuteur (au cinéma), parce que la phrase est interprétée depuis le point de vue de ce dernier. Comme le

⁵ Dans x1, Agent peut être remplacé, selon Vilela, par Instrument. Par conséquent, il (Agent) reste implicite.

⁶ Notons qu'Asic (2004) mentionne qu'il est possible d'appliquer les variables reichenbachiennes aux verbes *aller* et *venir* dans le cadre de la description linguistique de l'espace.

⁷ En nous référant à Ducrot (1984), nous dirons que le *locuteur* est la personne (réelle, fictive ou hypothétique) qui produit l'énoncé ou du point de vue de laquelle il est interprété.

propose Asic (2004), on pourrait parler dans ce cas de l'usage interprétatif non du temps verbal, mais bien du verbe.

3.2. Verbes VENIR (*venir, entrer, s'approcher, arriver, amener, apporter, etc.*)

La valeur prototypique lexicalisée et invariante des verbes de ce groupe implique un déplacement (intentionnel) de x1 vers l'espace déictique de *je* (Vilela 1989). La structure syntaxique du verbe *venir* est :

Nx1 / Agent Verbe de Nx2 / Source *vers/pour/jusqu'à* ... Nx3 / But.

L'énoncé contenant *venir* s'interprète comme : « x1 se déplace sur un parcours étendu, en partant de x2 vers x3 » (*idem*, 30). La réalisation de x2 / Source n'est pas obligatoire, alors que le x3 qui est le lieu de l'observateur, est obligatoirement défini comme *moi*. Autrement dit, le mouvement ou le déplacement est observé, i.e. interprété depuis le x3 / But, emplacement du locuteur. Ce trait sémantique distingue clairement le verbe *venir* de *aller*. Comme note Vandeloise (1987), *venir* est marqué par un caractère égocentrique qui permet de spécifier implicitement la direction (*la fin* dans le sens de Boons) du déplacement, ceci correspondant normalement au lieu d'énonciation. C'est ce caractère égocentrique-déictique de *venir* qui permet son emploi sans complément dans l'énoncé (4), contrairement à *aller* qui ne le permet pas (5) :

- (4) Marie vient.
- (5) *Marie va.
- (6) Marie va à Paris.

Ainsi, la configuration des variables de Reinchenbach sera S = R, ce qui veut dire que l'énoncé est interprété depuis le lieu d'énonciation (S) où *je* se trouve, ce lieu pouvant être explicite ou implicite dans le contexte. Dans l'exemple (4) le complément de lieu n'est pas exprimé, et la phrase s'interprète depuis le lieu d'énonciation (*ici* de *je*) en évoquant le point de vue ou la subjectivité de celui à qui appartient ce discours. *Venir* implique ainsi un déplacement/mouvement vers le locuteur. Quant aux exemples (5) et (6), Vandeloise (1986) trouve que, le verbe *aller* est un verbe de rencontre plutôt que de déplacement. Et l'inacceptabilité de l'exemple (5) est expliquée, selon lui, par l'absence du deuxième composant de la rencontre.

3.3. Verbes causatifs de déplacement

Particulièrement intéressants sont les verbes causatifs de déplacement du français, à savoir *amener, emmener, apporter, emporter*. Ces verbes s'avèrent déviants de la classification typologique de Talmy – le français est une langue à cadre verbal – à cause de leur structure : ils

expriment la manière du mouvement par le radical verbal (*mener* vs *porter*) et la direction par un préfixe (*a-* vs *e-*). Le préfixe *a-* indique une polarité finale et le préfixe *e-* une polarité initiale⁸. De ce point de vue ces verbes français adhèrent aux langues à satellite, la direction du mouvement étant encodée dans un préfixe au lieu de la racine verbale.

3.3.1. *Amener/apporter*⁹

L'usage prototypique de *amener* est de « mener, conduire d'un lieu vers un autre où se trouve le sujet parlant ou indiqué par lui » (TLF) un objet animé auto-déplaçable, tandis que *apporter* s'accompagne d'un objet inanimé non auto-déplaçable : « porter un objet avec soi en quittant un lieu » ou « le porter à quelqu'un » (idem). Le destinataire peut être implicite. *Amener* implique que le locuteur observe le déplacement entier de l'extérieur avec une valeur durative et neutre du verbe, alors qu'*apporter* présuppose un locuteur (souvent le destinataire) qui soit se trouve lui-même au lieu d'arrivée, soit prend le point de vue d'une personne qui est à la destination et ne considère donc que la partie finale du mouvement, de manière que ce verbe se charge d'une valeur ponctuelle et finale.

3.3.2. *Emmener/emporter*

Emmener exprime un mouvement d'éloignement ou bien un déplacement d'un objet (animé) de l'endroit où se trouve le sujet grammatical vers une destination exprimée ou non. Le complément locatif n'est donc pas obligatoire. *Emporter* désigne normalement un objet sans mouvement qu'on prend avec soi en quittant l'endroit où se trouve le sujet grammatical vers une destination exprimée ou non.

Emmener a comme *amener* un aspect duratif en ce qu'il suppose un observateur suivant le déplacement entier d'une manière globale, tandis qu'*emporter* a un aspect ponctuel, puisqu'il implique un observateur qui n'envisage que la partie initiale du mouvement. La différence directionnelle d'*apporter/emporter* ressemble à celle d'*amener/emmener*. Le trait qui distingue *apporter* de *emporter* d'une part et *emmener* de *amener* d'autre part est le point de référence : si *emmener/emporter* dénotent un éloignement de quelqu'un/quelque chose d'un point de départ (S≠R), alors *amener/apporter* désignent un

⁸ De Langhe (2009) recourt à ce propos à Kopecka (2006) en notant que les préfixes *a-* et *e-* dérivent des préfixes latins *ad-* et *inde-* qui signifient respectivement *à* et *hors de*. Selon Kopecka (2006) le modèle des langues à satellite dans quelques verbes français est un vestige du système typologique de l'ancien français.

⁹ Pour les usages prototypiques des verbes *amener/apporter*, *emmener/emporter*, nous nous référons à De Langhe (2009) et aux ressources numérisées de la Trésor de la Langue Française, désormais TLF.

mouvement de rapprochement de quelqu'un/quelque chose d'un point de départ (S=R).

On voit que les verbes de déplacement *aller/venir*, ainsi que les verbes causatifs de déplacement *amener/emmener, apporter/emporter* ont dans leur sémantisme un élément déictique qui désigne soit le rapprochement, soit l'éloignement du lieu d'énonciation. C'est grâce à cet élément déictique qu'on arrive à interpréter des énoncés à partir d'un point de vue explicite ou implicite disponible dans un contexte donné, comme on va le voir dans la section suivante. Notons juste que les autres verbes entrant dans ces groupes de verbes partagent des traits communs, mais ont, bien sûr, des nuances concernant l'étendue du parcours, la ponctualité, etc.

4. Verbes de déplacement dans une perspective pragmatique

Après les informations présentées précédemment, nous aimerions maintenant aborder les verbes de déplacement à la lumière de la théorie de la Pertinence dans le cadre de la distinction entre information conceptuelle et procédurale¹⁰. Rappelons que selon les approches classiques de la théorie de la Pertinence (Sperber & Wilson 1986, 1990), les informations conceptuelles (encodées linguistiquement) permettent l'accès à la représentation mentale du référent, elles sont logiques (Wilson & Sperber 1990), accessibles à la conscience (Wilson 2011), alors que les informations procédurales servent à la manipulation de ces représentations, sont relativement inaccessibles à la conscience et résistent à la conceptualisation (Grisot & Moeschler 2014). Ainsi, selon une première distinction théorique de la Pertinence, les catégories lexicales encoderaient des concepts, alors que les procédures s'associeraient aux catégories non lexicales. De ce point de vue, le verbe, en tant qu'expression lexicale, serait porteur d'information conceptuelle, et le temps verbal, porteur de traits fonctionnels, serait attribué à la catégorie procédurale. Selon une seconde distinction, l'opposition conceptuelle-procédurale ne doit pas être mutuellement exclusive¹¹ (Wilson 2011). C'est bien le cas des verbes de déplacement qui n'encodent pas seulement des traits purement conceptuels, mais aussi des traits procéduraux. Et comme souligne la théorie de la Pertinence, lors du processus interprétatif, le destinataire, partant d'informations conceptuelles, cherche à les manipuler à l'aide d'informations procédurales, qui mènent, dans le cas des verbes de déplacement, à la récupération d'une perspective.

¹⁰ Cette distinction théorique a été introduite à la théorie de la Pertinence par Blakemore (1987).

¹¹ Les travaux de Moeschler (2002), Grisot & Moeschler (2014) ont également montré la coexistence possible des deux informations (conceptuelle-procédurale) dans le cas des temps verbaux et des connecteurs.

Regardons maintenant en quoi consiste le contenu conceptuel et le contenu procédural des verbes de déplacement. La perspective de Reichenbach est une perspective sémantique qui, comme le note Moeschler et al. (2012), devrait correspondre au contenu conceptuel. Appliquée aux verbes de déplacement, elle est interprétée, comme on vient de le voir, de la manière suivante : S définit le lieu d'énonciation et R l'endroit à partir duquel l'événement (E) est décrit. Reprenons ici l'opposition $S=R$ d'une part et $S \neq R$ d'autre part. Le point de référence (R) joue en général un grand rôle pour l'identification de la perspective dans le contexte. Dans le cas où un effet de subjectivisation est déclenché, nous pouvons remplacer le point R (référence) par le point C (sujet de conscience) proposé par Sthioul (1998). Cette sémantique basique se complète ensuite par la sémantique de polarité verbale de Boons (1987) qui n'est autre chose qu'une polarité aspectuelle des verbes. Selon cette dernière, on distingue des verbes de déplacement à polarité initiale, médiane ou finale, « l'implication des points de départ ou d'arrivée étant un facteur déterminant dans la langue » (Vilela 1989, 40).

Quant au contenu procédural, il consiste alors en un trait déictique dirigé soit vers le locuteur, soit vers l'interlocuteur ou une autre personne. Autrement dit, la sémantique de ces verbes donne de l'information spatiale, d'où le grand nombre de travaux sur les verbes de déplacement dans le cadre de la description spatiale, alors que la pragmatique de ces verbes, inférentielle et calculable, implique, à partir de l'espace, un sujet de conscience par rapport auquel l'éventualité est représentée. Regardons maintenant les exemples suivants :

- (7) Ensuite il [le loup] ferma la porte, et *s'alla coucher* dans le lit de la mère-grand, en attendant le petit Chaperon Rouge, qui quelque temps après *vint heurter* à la porte.
Toc, toc.
– « Qui est là ? » (Perrault, *Le petit Chaperon Rouge*)
- (8) (...) un médecin de Genève, craignant une maladie de cœur, *l'avait amenée* aux eaux d'Aix ; il devait *venir* la reprendre pour la reconduire à Paris au commencement de l'hiver. (Lamartine, *Raphaël*, 1849, 148, in *Trésor de la Langue Française*)
- (9) La bonne se décide enfin à le servir. Elle lève paresseusement son grand bras noir, atteint la bouteille et *l'apporte* avec un verre. « Voilà monsieur ». (Sartre, *La Nausée*, 1938, 88, in *Trésor de la Langue Française*)

On a dans l'exemple (7) deux verbes opposés directionnellement, à savoir *aller* et *venir*. Même si le temps verbal employé dans cet énoncé est le passé simple, considéré comme le temps de la narration par excellence (cf. Benveniste 1966, Weinrich 1973, Kamp & Rohrer 1983), l'énoncé s'interprète à travers un point de vue subjectif. Cette subjectivité est déclenchée par les verbes de déplacement et surtout

par le caractère « égocentrique » de *venir* et qui est validée ensuite par les hypothèses contextuelles. Dans la première partie de l'énoncé (7) où *aller* est employé, on peut parler de la présence d'un personnage hypothétique (auquel peut s'identifier le narrateur), parce qu'il y a un mouvement d'éloignement effectué par rapport à une perspective qui décrit la scène. La seconde partie de l'énoncé est interprétée déjà à travers le point de vue du loup (... *qui quelque temps après vint heurter à la porte*), parce que le mouvement est orienté vers l'endroit où il se situe. A la différence d'*aller*, *venir* qui implique un rapprochement, permet la proximité, même l'identification du destinataire (lecteur) au personnage du loup. Lorsque le point de perspective est plus proche du lecteur, son engagement dans des éventualités présentées s'avère plus grand.

Les énoncés suivants, à savoir *Toc, toc* et *Qui est là ?* légitiment cette interprétation subjective, parce que d'abord les *toc, toc* représentent ce qu'entend le loup auxquels suit sa question : *Qui est là ?* Sinon il faudrait supposer que le Chaperon rouge frappe à la porte mais que les *toc, toc* restent hors du domaine de perception du loup, ce qui donnerait lieu à une interprétation contradictoire avec sa question (*Qui est là ?*). On voit donc qu'il faut un contexte adéquat pour que les hypothèses contextuelles valident la lecture subjective. Cet exemple montre une fois de plus que la subjectivité peut s'exprimer dans une narration à la troisième personne (cf. Reboul 1992, Reboul & Tahara 2010) même si le temps verbal est un passé simple qui accepte les traits pragmatiques [+narratif], [-subjectif] (Moeschler et al. 2012). Cela veut dire que le trait déictique-subjectif de ces verbes de déplacement n'est pas annulé contrairement au temps verbal.

L'énoncé (8) est interprété depuis un point de perspective d'un observateur, fictif ou hypothétique, qui est à l'origine du point de vue du mouvement, qui se situe vers les eaux d'Aix, parce que la perspective de l'énoncé se trouve à Aix. Cette interprétation est d'ailleurs renforcée dans la suite de l'énoncé (*il devait venir la reprendre pour la reconduire à Paris au commencement de l'hiver*) par l'usage du verbe *venir* indiquant une fois de plus le rapprochement de la perspective.

En ce qui concerne l'interprétation de l'énoncé (9), la présence d'un observateur est supposée suivre le comportement de la bonne, celle-ci se dirigeant ensuite vers l'endroit où la perspective de l'énoncé est ancrée. Il est à remarquer que l'impression de la présence d'un point de perspective est également déclenchée par l'emploi du présent historique, déclencheur sans pareil de la subjectivité dans une narration (cf. Moeschler 2014).

Ainsi, on peut dire que ces verbes de déplacement, partant de leur sémantique, focalisent la source de la perception des éventualités en

permettant au destinataire d'interpréter les énoncés à partir d'un point de vue particulier dans le contexte, en évoquant par cela même un effet de subjectivisation. Précisons que ces verbes sont potentiellement et non automatiquement disposés pour la production de la subjectivité, le rôle du contexte restant toujours décisif. A ce propos, regardons l'exemple (10) :

- (10) Le fils du roi en devint amoureux ; et, considérant qu'un tel don valait mieux que tout ce qu'on pouvait donner en mariage à une autre, *l'emmena* au palais du roi son père, où il l'épousa. (Perrault, *Les Fées*).

C'est un énoncé typique relevant de la narration, où même en présence du verbe *emmener*, une lecture subjective n'est pas déclenchée faute de non saturation du point de perspective.

On voit dans ces exemples que les verbes de déplacement mettent en œuvre différents temps verbaux (passé simple, plus-que-parfait, présent de l'indicatif, etc.), mais indépendamment du temps verbal, le trait procédural ne disparaît pas. Notons que ce ne sont pas les traits directionnels des temps verbaux mais bien les hypothèses contextuelles qui définissent la nature subjective ou non subjective de l'interprétation de l'énoncé.

4.1. Variétés des inférences

A l'issue de l'analyse de ces exemples, on constate que deux processus inférentiels se produisent à la fois : inférence temporelle et inférence spatiale. L'inférence temporelle implique en général la direction du temps (avancement, reculement, etc.), et elle est calculée à partir de l'usage des connecteurs et des temps verbaux (Moeschler 2000). L'inférence spatiale se déclenche dans le cas de l'absence du terme spatial, et elle ne se produit normalement pas seule. Cette inférence est rendue possible par l'usage des verbes de déplacement qui, grâce à leur contenu procédural, permettent l'inférence d'un sujet de conscience par rapport auquel s'interprète l'énoncé. Ainsi, si les temps verbaux se caractérisent par les traits pragmatiques [\pm narratif], [\pm subjectif], [\pm explicite] (Moeschler et al. 2012), les verbes de déplacement mettent en œuvre les traits procéduraux déictiques-subjectifs orientés vers le locuteur ou l'interlocuteur. On voit que dans les deux cas on parle d'un trait subjectif. La question qui se pose maintenant est de savoir s'il y a une différence entre ces traits subjectifs. Notre réponse est plutôt positive, parce qu'il y a tout d'abord une différence qualitative entre les traits subjectifs des temps verbaux et ceux des verbes de déplacement.

À la différence du trait subjectif des verbes de déplacement qui est toujours déictique, le trait [\pm subjectif] des temps verbaux est plutôt de nature affective (usages interprétatifs des temps verbaux). Une autre

différence consiste dans leur genèse. Dans un premier temps la subjectivité est déclenchée à partir de la recherche de la référence temporelle (localisation sur la ligne du temps), dans un deuxième temps, elle se produit à partir de la référence spatiale (localisation dans l'espace). Enfin, d'une part on a affaire à l'usage interprétatif (le cas des temps verbaux), d'autre part à l'usage descriptif dans le sens pertinentiste (verbes de déplacement). Quand le point R n'est pas saturé temporellement, l'inférence d'un sujet de conscience (C) se déclenche (pour les temps verbaux), ou bien C provient de l'inférence de la localisation spatiale de la cible.

Même si la source de ces traits subjectifs est différente, une chose est identique : on arrive à l'effet subjectif par le biais des inférences, ce qui permet d'affirmer que la subjectivité est un phénomène pragmatique, contrairement à la théorie de Banfield (1982/1995) qui optait pour une solution syntaxique.

5. Conclusion

Nous avons montré dans cet article que les verbes de déplacement combinent dans leur contenu des informations conceptuelles aussi bien que des informations procédurales. D'une part les informations conceptuelles sont des informations spatiales. D'autre part les informations procédurales sont des traits déictiques-subjectifs repérés lors du processus interprétatif des énoncés. La recherche de la référence spatiale aboutit à l'inférence d'un sujet de conscience. Tout cela attribue aux verbes de déplacement une sémantique forte et une pragmatique inférentielle qui déclenche une perspective particulière lors de l'interprétation. À ce titre, nous pensons bien que ces verbes se classent parmi d'autres déclencheurs de la subjectivité à la troisième personne (comme le style indirect libre, le présent historique, les déictiques temporels), tout en soulignant la nature pragmatique de la subjectivité dans la langue.

Bibliographie

- Asher N., & Sablayrolles P. (1995). A typology and discourse semantics for motion verbs and spatial PPs in French. *Journal of Semantics*, 12, 163-209.
- Asic T. (2004). *La représentation cognitive du temps et de l'espace : étude pragmatique des données linguistiques en français et dans d'autres langues*. Thèse de doctorat, Université de Genève.
- Aunargue M. (2008). Qu'est-ce qu'un verbe de déplacement ? Critères spatiaux pour une classification des verbes de déplacement intransitifs du français. In J. Durand, B. Habert & B. Laks (Éds.), *Congrès mondial de linguistique française, 1905-1917*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00355471/>

- Banfield A. (1995). *Phrases sans paroles: Théorie du récit et du style indirect libre*. Paris: Seuil.
- Banfield A. (1982). *Unspeakable Sentences: Narration and Representation in the Language of Fiction*. London: Routledge and Kegan Paul.
- Benveniste E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard.
- Blakemore D. (1987). *Semantic Constraints on Relevance*. Oxford: Blackwell.
- Boons J.-P. (1987). La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs. *Langue française*, 76, 5-40.
- Borillo A. (1998). *L'espace et son expression en français*. Paris: Ophrys.
- Cummins S. (1998). Le mouvement directionnel dans une perspective d'analyse monosémique. *Langues et linguistique*, 24, 47-66.
- de Langhe L. (2009). *Les verbes amener, emmener, apporter et emporter*. Thèse de doctorat, Université de Gent.
- Ducrot O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris: Minuit.
- Emirikian L., & Piron S. (2002). Contribution à l'étude des verbes de déplacement et de leur lien avec les compléments locatifs. *Actas del VII simposio internacional de comunicacion social*, (pp. 435-442).
- Fleischman S. (1991). Verb tense and point of view in narrative.» In S. Fleischman & L. R. Waugh (Eds.), *Discourse Pragmatics and the Verb: The Evidence from Romance*, (pp. 26-54). London: Routledge.
- Grisot C. & Moeschler J. (2014). How do empirical methods interact with theoretical pragmatics? The conceptual and procedural contents of the English Simple Past and its translation into French.» In J. Romero-Trillo (Ed.), *The Yearbook of Corpus Linguistics and Pragmatics. New Empirical and Theoretical Paradigms*, (pp. 7-33). Dordrecht: Springer.
- Kamp H. & Rohrer C. (1983). Tense in texts. In R. Bäuerle, C. Schwarze & A. von Stechow (Eds.), *Meaning, Use and Interpretation of Language*, (pp. 250-269). Berlin: Walter de Gruyter.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.
- Kopecka A. (2009). L'expression du déplacement en français : l'interaction des facteurs sémantiques, aspectuels et pragmatiques dans la construction du sens spatial. *Langages*, 173, 54-75.
- Lamiroy B. (1983). *Les verbes de mouvement en français et en espagnol*. Amsterdam et Philadelphie: John Benjamins et Presses de l'Université de Louvain.
- Laur D. (1993). La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement. *Langages*, 110, 47-67.
- Moeschler J. (2000). Le modèle des inférences directionnelles. *Cahiers de linguistique française*, 22, 57-100.
- Moeschler J., Grisot C. & Cartoni B. (2012). Jusqu'où les temps verbaux sont-ils procéduraux ? *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 30, 119-139.
- Moeschler J., Jayez J., Luscher J.-M., de Saussure L., Sthioul B. & Kazłowska M. (1998). *Le temps des événements: pragmatique de la référence temporelle*. Paris: Kimé.
- Petrossian M. (2011). Production de l'effet de subjectivisation dans les contes français et arméniens. Mémoire DEA, Université de Genève.
- Reboul A. (1992). *Rhétorique et stylistique de la fiction*. Nancy: Presses Universitaires de Nancy.

- Reboul A., & Tahara I. (2010). The pragmatics of represented speech and thought: a comparative approach to French/English/Japanese. *13 Annual Meeting of the Pragmatics Society of Japan*.
- Reichenbach H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*. New York: Free Press.
- Sarda L. (1999). *Contribution à l'étude de la sémantique de l'espace et du temps: analyse des verbes de déplacement transitifs directs du français*. Toulouse: Université de Toulouse-Le Mirail.
- Sperber D., & Wilson D. (1986). *Relevance. Communication and Cognition*. Oxford: Basil Blackwell.
- Sperber D., & Wilson D. (1989). *La Pertinence. Communication et cognition*. Paris: Minuit.
- Sthioul B. (1998). Temps verbaux et point de vue. In J. Moeschler et al. (Eds), *Le temps des événements: pragmatique de la référence temporelle*, (pp. 197-220). Paris: Kimé.
- Talmy L. (1985). Lexicalization patterns: semantic structure in lexical forms. In T. Shopen (Ed.), *Language Typology and Syntactic Description*, (pp. 57-149). Cambridge: Cambridge University Press.
- Talmy L. (2000). *Toward a Cognitive Semantics*. Cambridge: MIT Press.
- Vandeloise C. (1987). La préposition à et le principe d'anticipation. *Langue française*, 76, 77-111.
- Vandeloise C. (1986). *L'espace en français, sémantique des prépositions spatiales*. Paris: Seuil.
- Vilela M. (1989). Contribution à l'étude des verbes de déplacement: approche sémantique et syntaxique. *Linguas e literaturas*, 6, 9-42.
- Weinrich H. (1973). *Le temps. Le récit et le commentaire*. Paris: Seuil.
- Wilson D. (2011). The conceptual-procedural distinction: Past, present and future.» In V. Escandell-Vidal, M. Leonetti, & A. Ahern (Eds.), *Procedural Meaning: Problems and Perspectives*, (pp. 3-31). Bingley: Emerald Group Publishing Limited.
- Wilson D., & Sperber D. (1990). Forme logique et pertinence. *Cahiers de linguistique française*, 11, 13-35.
- York F. (2010). *La sémantique des verbes de déplacement en innu*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.